

Bulletin d'inscription

Jeûne d'automne et Bains de Forêt

Nom Prénom	
Date de naissance	
Adresse mail	
Numéro de téléphone	
Adresse postale	
Personne à contacter en cas d'urgence Nom et numéro de téléphone	
5 jours du 19 au 23 septembre ou 7 jours du 1 ^{er} au 7 octobre	

Il est demandé de payer des arrhes à l'inscription :

100€ pour le séjour 5 jours - 150€ pour le séjour 7 jours

Les arrhes ne seront pas remboursées si annulation 1 semaine avant le début du séjour.

Un entretien téléphonique est à prévoir pour échanger sur vos conditions de santé et votre motivation à vivre le jeûne. Cela permet également d'ajuster au mieux l'accompagnement de votre jeûne. **Les entretiens se feront principalement dans la première semaine de septembre.**

Inscription au séjour au plus tard 2 semaines avant le début du séjour.

Versement des arrhes	<input type="radio"/> Virement <input type="radio"/> Chèque
Solde du séjour à régler le premier jour	<input type="radio"/> Virement <input type="radio"/> Chèque ou espèces

- Envoi du bulletin d'inscription et de l'acompte par voie postale :**
Sylvène GALINIER
120 Rue du Cornu - Prellès
05 120 ST MARTIN DE QUEYRIERES

- Envoi du bulletin d'inscription par mail et de l'acompte par virement :**
sylvene.naturo@gmail.com